



Entrée payante dans un bar

Par **guillaumeb**, le 30/04/2015 à 14:12

bonjour à tous, rnvoilà je voulais savoir si le gérant d'un bar (bistrot, café,...) avait le droit de faire payer l'entrée exceptionnellement à l'occasion d'une soirée a thème ?

Par **moisse**, le 30/04/2015 à 16:51

Bonsoir,rnIl est chez lui, il fait ce qu'il veut.rnBien sur il ne peut pas faire de discrimination à l'entrée et c'est tout.

Par **Lag0**, le 30/04/2015 à 18:29

[citation]Bien sur il ne peut pas faire de discrimination à l'entrée et c'est tout.[/citation]rnEncore que...rnIl est courant de voir, pour des soirées à thème, l'entrée payante pour les garçons et gratuite pour les filles.rnOn est alors en pleine discrimination suivant le sexe.rnMais cela ne semble gêner personne...

Par **alterego**, le 30/04/2015 à 18:29

Bonjour,rnrnJe ne peux que vous répondre comme **moisse** en vous précisant, si besoin était, que l'établissement en question est un établissement privé qui reçoit du public ce qui ne veut pas dire établissement public. rnrnCe soir là, la clientèle devait se conformer au thème objet

de la soirée, il est normal que l'accès vous ait été refusé.

Cordialement